

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE VIE LYCENNE DU 27/11/2018

N° de la séance : 1 Nature de la séance : ordinaire
En date du : Jeudi 28/11/2019 à 12H30
Transmis le : Lundi 02/12/2019

Présidence : Le Proviseur, Marie-Claude BONAL
Vice-président : Nicolas SEBASTIANI, élève de T L1, élu représentant des élèves au CVL

Secrétaire de séance : Catherine BRIVE, CPE

Membres absents / excusés : voir feuille d'émargement
Nombre de membres présents : 14 en début de séance

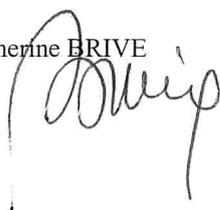
Quorum élèves : 6

Ordre du jour	Pages PV	Pages annexes	Points votés
I - CVL			
1 - Adoption du PV de la séance du 07/05/2019.....	2		accord accord
2 - Adoption de l'ordre du jour.....	2		
3 - Mise en place du CVL.....	2	X	
II - VIE SCOLAIRE			
1 - Budget prévisionnel, information préalable au conseil d'administration.....	2 et 3		
2 - Bilan 2018-2019 et Projets 2019 - 2020.....			
A - E3D (démarche développement durable).....	3		
B - Restauration des espaces verts.....	3		
C - Aménagement de l'espace de détente extérieur et des espaces verts.....	3		
D - Redécoration du lycée par les élèves.....	3		
F - Club musique.....	3		
H - Salle pour club jeu de rôles.....	3		
I - Club cinéma.....	3		
J - Course contre la faim.....	3		
K - Bal des Terminales.....	3 et 4		
3 - Autres points abordés par les élèves, expression libre.....	4		
Nombre de pages du procès-verbal: 6 (hors émargement et pièces jointes)			
Nombre des pages annexes : 1			

Signature du Président du CVL et du secrétaire de séance

Secrétaire de séance

Catherine BRIVE



Le Proviseur,

Marie-Claude BONAL



I – CONSEIL DE VIE LYCEENNE

Madame le Proviseur ouvre la séance à 12H48 et félicite les élus.

Le secrétariat de séance sera assuré par Madame BRIVE, CPE.

Les membres présents, excusés ou absents apparaissent sur la liste d'émargement jointe en dernière page.

I – CONSEIL DE VIE LYCEENNE

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

1 - Adoption du PV de la séance du 07/05/2019

Le procès-verbal de la dernière séance du CVL en date du 07/05/2019 est validé par les membres du conseil.

Résultat du vote : **Vote pour : 11**

Vote contre : 0

Abstentions : 3

I – CONSEIL DE VIE LYCEENNE

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

2 - Adoption de l'ordre du jour

Aucune question diverse n'a été communiquée.

L'ordre du jour est accepté par l'ensemble des membres du conseil tel qu'il est présenté.

Résultat du vote : **Vote pour : 14**

Vote contre : 0

Abstentions : 0

I – CONSEIL DE VIE LYCEENNE

Pièce(s) jointe(s) en annexe : 1 pièce jointe

3 – Mise en place du CVL

A / Missions du CVL :

Parallèlement à la communication de textes officiels qui définissent le CVL (voir pièce jointe), Madame le Proviseur précise l'esprit du travail et l'objectif du CVL : mieux prendre en compte les attentes des élèves en leur donnant la parole dans cet espace de dialogue et de concertation avec la communauté éducative, le CVL est une instance favorisant la réflexion et la responsabilisation des élèves pour formuler des avis et propositions.

Seuls les élèves votent dans cette instance, les adultes ont un rôle consultatif, ils ne votent pas.

B / Organisation du CVL

L'enjeu essentiel de l'organisation est le lien entre les élèves et leurs représentants au CVL pour qu'ils soient représentatifs.

Ce qui existe déjà dans ce sens et qui est reconduit :

- Affichage dans le hall : les élèves ne regardent pas toujours mais ils communiquent par les groupes Snapchat.
- Boîte aux lettres dans le hall : elle a été endommagée Baptiste va demander à l'Intendance qu'elle soit réparée.
- Site du lycée, mise à disposition des PV de séances et contacts divers avec les représentants des élèves, Baptiste propose de faire une fiche récapitulative sur Pronote avec le nom du référent de la classe et une ou deux adresses mail
- Affichage pour faire connaître les moyens de communication des délégués

Propositions :

- Faire un partage des classes entre tous les délégués qui sera communiqué aux élèves.
- L'écran du hall n'est pas très lisible, il faudrait essayer de se servir de l'écran du coin culture.
- Espace communication sur Pronote pour les délégués.

Quand le mode de communication est arrêté il doit être communiqué au Proviseur pour diffusion.

II – VIE SCOLAIRE

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

II - 1 Budget prévisionnel, information préalable au conseil d'administration

Afin de préparer le conseil d'administration du 28/11/2019, Madame BONAL, Proviseur, explique en quoi consiste un budget prévisionnel.

Le budget est un acte qui prévoit les recettes et les dépenses pour un établissement pour une année civile. Il doit être équilibré et sincère.

Les recettes viennent de :

- La subvention de la Région pour eau, gaz, électricité, matériel de fonctionnement et d'entretien, les crédits pédagogiques.
- La taxe d'apprentissage : grâce à la SEP, les enseignants font un travail important pour démarcher les entreprises. De nouvelles modalités de reversement de la taxe d'apprentissage n'est pas en faveur des établissements scolaires
- L'Etat verse les salaires et une subvention pour les fonds sociaux, les projets, la redevance au centre de photocopies.
- Les familles pour la DP, l'argent versé ne va qu'au service de restauration.

Les dépenses sont divisées en 5 services:

- Activités Pédagogiques : crédits d'enseignement, sorties
- Vie de l'élève : fonds sociaux, éducation à la santé et la citoyenneté, infirmerie
- Administration et Viabilisation : eau, gaz, électricité, produits d'entretien, machine à affranchir, maintenance et entretien des locaux, contrats
- Demi-pension
- Bourses.

Le budget doit être présenté en équilibre. S'il ne l'est pas, il le devient par un prélèvement sur les fonds de réserve pour compléter la subvention de fonctionnement.

L'agent comptable a prêté serment et a le devoir de gérer en « bon père de famille » le budget ; elle est responsable sur ses propres deniers.

Le chef d'établissement est le seul ordonnateur des dépenses qui sont présentées en conseil d'administration.

Quand le budget est voté il doit être validé par les deux autorités de contrôle : le Rectorat et la Région.

II – VIE SCOLAIRE

Pièce(s) jointe(s) en annexe : aucune

II -3 Bilan 2018-2019 et Projets 2019-2020

A –E3D(démarche développement durable

Pour faire vivre cette idée de développement durable il est nécessaire que les projets soient portés grâce aux éco délégués au-delà des classes.

L. Sez nec propose de mettre un dispositif anti reflet pour que les oiseaux ne se cognent pas dans les fenêtres.

Mme Bonal fait part du fait que le groupe des ECO-DELEGUES et les élèves de l'association JAİM sont très engagés et dynamiques.

B – Restauration des espaces verts

L'objectif était de fleurir les jardinières.

BILAN rien n'a pas été fait pour le moment. L. Sez nec fera le lien avec les éco-délégués.

D – Redécoration du lycée par les élèves

Baptiste RUELLO-BABALONI est responsable de cette action mais n'a pas pu faire aboutir ce projet par manque de temps.

Mme MOUNIE voudrait décorer les couloirs de l'espace des arts plastiques et réfléchit à une proposition du Proviseur de faire peindre les tables de l'espace détente extérieur. Mme Garchery réfléchit également à un projet d'art avec la SEP.

G – Club musique

BILAN concert le jour du repas de Noël à la cafétéria, pas de scène ouverte pour la semaine de la culture.

Nicolas Sébastiani va voir si les groupes sont prêts pour le repas de Noël. Il y a beaucoup de personnes inscrites cette année au club musique car au-delà du groupe, des inscriptions individuelles sont possibles. Loreen Sez nec va voir les chanteurs, pour les musiciens il faut voir avec Raphaël, Nicolas Sébastiani s'en charge.

H – Salle pour club jeu de rôles

Les salles d'études sont un peu petites pour deux groupes et résonnent beaucoup. Bilan les élèves sont installés en A16 et A17.

Ce qui leur convient très bien.

I – Club cinéma

BILAN M. Delvaux considère qu'il n'y a pas suffisamment d'élèves pour faire une projection. Mme Brive rappelle que compte tenu des contraintes des emplois du temps il est difficile de réunir beaucoup d'élèves au même moment dans la semaine.

J – Course contre la faim

BILAN projet qui n'a pas pu aboutir.

Pour 2019-2020 Madames Milani et Abran en gèrent l'organisation beaucoup de classes semblent intéressées.

K – Le Bal des Terminales

Il sera pour les terminales, les représentants des élèves dans les différentes instances et associations et les gérants de la cafétéria pour les récompenser de leur engagement. La date est fixée au samedi 11 avril 2020 de 20h à minuit. Madame Bonal précise qu'il n'est pas possible d'accueillir trop d'élèves au réfectoire pour des raisons de sécurité.

Ne peuvent s'inscrire que les élèves du lycée concernés. Les professeurs qui se sont engagés devront être présents pour assurer la sécurité. Madame Bonal rappelle les principes de base : zéro alcool et zéro débordement sinon il n'y aura pas d'autre bal les années futures, la sécurité, la propreté, le respect du développement durable et les bénéfices sont reversés à une association.

Madame Abran demande s'il est possible de solliciter un sponsor la réponse du chef d'établissement est négative car nous devons respecter la neutralité commerciale.

Loreen fait la proposition d'organiser un vide grenier.

Geneviève Joly, AED, est l'adulte référent, il y a une liste de 16 élèves organisateurs dont 5 responsables.

Madame Blanc, représentante des parents d'élèves, craint qu'à l'avenir les élèves ne se présentent aux élections des délégués que pour le bal!

Autres points abordés par les élèves

Loreen propose que dans les toilettes des filles des protections périodiques soient mises à disposition pour que les filles n'aient pas à demander à la vie scolaire ou à l'infirmerie, l'idée est à réfléchir les toilettes ne sont peut-être pas le meilleur endroit Madame Bonal propose à Loreen Seznec d'aller en discuter avec la nouvelle infirmière quand elle sera là.

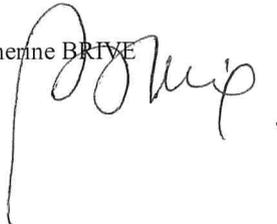
Le comité de rédaction du journal est assuré par Pedro Rodriguez, rédacteur en chef et Baptiste Ruello-Babaloni, directeur de publication. Madame Bonal souhaite que la documentaliste soit consultée sur les questions de réglementation en matière de journal scolaire.

Youssef Essadiki propose un projet inter générationnel, comme cela existe déjà avec des élèves de maternelle et avec un grand bénéfice pour les personnes âgées. Il a déjà pris contact avec l'hôpital, le projet doit avoir l'aval du chef d'établissement. La question se pose de visiter des personnes du long séjour à l'hôpital ou d'une maison de retraite. Avec des lycéens le projet serait différent il faut déjà savoir ce que les lycéens et les personnes âgées peuvent partager : jeux, club dessin, musique... Les lycéens devront être bien préparés à cette expérience pour ne pas être perturbés. Madame Blanc pourra aider les élèves en leur transmettant des contacts.

La séance est levée à 14H33.

Le 03/12/2019,
La CPE, secrétaires de séance

Catherine BRIVE



Vu et bon pour diffusion le 03/12/2019

Le Proviseur

Marie-Claude BONAL

